



21 AU 25 OCTOBRE 2019

# FORMATION INITIATEUR MOBILITE A VELO "PUBLIC ENFANT"





Association créée en 1980, ayant pour objet la promotion et la défense du vélo urbain dans la métropole bordelaise

### Missions :

- > Aménagements cyclables
- > Formation & sensibilisation
  - vélo-école depuis 2008
  - 600 adultes formés
- > Plaidoyer et promotion du vélo
  - grand public
  - entreprises



Programme créé en 2018, proposant différents services afin de promouvoir la pratique du vélo et de répondre aux besoins des habitants.

### Missions :

- > Ateliers de réparation participatif
- > Formation & sensibilisation
- > Marquage BICYCODE contre le vol
- > Relais du prêt gratuit de vélo
- > Bourses aux vélos et événements divers

# BREVET IMV, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les formations IMV ont pour objectif de permettre à l'initiateur de conduire des séances de vélo-école, de transmettre les connaissances nécessaires pour se déplacer à vélo, en autonomie et dans la circulation.

L'initiateur mobilité à vélo est amené à former différents publics (jeunes, adolescents ou adultes) à la mobilité à vélo en milieu urbain et périurbain et à animer des activités de découverte, d'initiation et d'éducation à la pratique du vélo en ville.

D'une durée de 40h (5 jours de formation), cette formation est destinée aux professeurs des écoles, éducateurs et animateurs sportifs, animateurs péri-scolaire, animateurs BAFA, aux professionnels du secteur social et aux bénévoles, salariés ou responsables d'associations d'utilisateurs du vélo.





# PROGRAMME "SAVOIR ROULER À VÉLO"

Le programme Savoir Rouler à Vélo a pour objectif de généraliser l'apprentissage du vélo afin que les enfants acquièrent une réelle autonomie en circulant à vélo sur la voie publique avant leur entrée au collège. Cette formation est dispensée sur tout le territoire dans les temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire.

## Les 3 étapes du "Savoir rouler à vélo"

1ère étape : **Savoir Pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

2e étape : **Savoir Circuler** : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.

3e étape : **Savoir Rouler à Vélo** : circuler en situation réelle Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.